

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabel La Haye

<https://www.cadre21.org/membres/9ebf2481b216021aae9085be>

Date d'obtention : 2024-03-18 15:32:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Le Projet SEXTO est une initiative visant à fournir aux écoles et aux forces de l'ordre des outils et des méthodes d'intervention, de prévention et de formation spécifiquement conçus pour faire face à des situations liées à la diffusion d'images à caractère sexuel, souvent désignées sous le terme de "sexting". Son objectif principal est de permettre une intervention ciblée et efficace dans ces situations, en fournissant des ressources adaptées et en limitant la propagation de telles images, tout en réduisant les conséquences pour les victimes impliquées. L'approche du Projet SEXTO est qualifiée "novatrice et unique", ce qui suggère qu'il propose des méthodes ou des outils différenciés par rapport aux approches traditionnelles en matière d'intervention dans ce domaine.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Déterminent la nature de l'acte commis, à savoir s'il est impulsif ou malveillant. Parmi ces facteurs figurent :

Les circonstances : Les conditions dans lesquelles l'acte a été commis, telles que le contexte social, familial ou émotionnel, peuvent influencer la compréhension de l'acte.

Le niveau de maturité des jeunes impliqués : La capacité des jeunes à comprendre les conséquences de leurs actions peut varier en fonction de leur développement émotionnel et cognitif.

La nature de leurs gestes : Il est important d'examiner les actions spécifiques entreprises par les jeunes, y compris la manière dont ils ont participé à la diffusion d'images à caractère sexuel.

Leurs intentions : Comprendre les motivations derrière les actions des jeunes peut aider à déterminer si leur comportement était impulsif ou s'il était motivé par des intentions malveillantes.

En prenant en compte ces facteurs, les procureurs peuvent mieux évaluer la situation et décider des mesures à prendre pour intervenir de manière appropriée et efficace.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

l'application de la méthode Sexto, l'étape qui semble la plus délicate est probablement celle de l'évaluation et de la classification des actes commis par les jeunes concernant le sexting. Cette étape implique de déterminer si les actions des jeunes étaient impulsives ou malveillantes, en tenant compte de divers facteurs tels que les circonstances, le niveau de maturité des jeunes, la nature de leurs gestes et leurs intentions.